

L'État intervient sur le plan économique pour corriger ou compléter le jeu du marché

Les domaines d'intervention de l'État dans l'économie c'est-à-dire les domaines de la politique économique se situent entre les deux conceptions du rôle de l'État. De ces deux conceptions va découler une intervention plus ou moins importante de l'Etat dans l'économie.

Le libéralisme

Dans la conception libérale (A. Smith, XVIII), l'intervention de l'Etat dans l'économie doit être minimale : on parle d'**État-gendarme** qui cherche à maintenir l'ordre intérieur et extérieur. Ses domaines d'intervention sont :

- la défense nationale ;
- la police ;
- la justice.

Il n'intervient dans le marché que pour en garantir le respect des règles de fonctionnement et en assurer le bon fonctionnement.

L'interventionnisme

Dans la conception interventionniste (JM Keynes), l'**État-providence** doit intervenir dans l'économie car le marché est **incapable de se réguler de façon autonome**. Ainsi, l'Etat intervient afin de réguler le fonctionnement du marché c'est-à-dire de :

- stabiliser l'économie et en assurer les grands équilibres : plein-emploi, stabilité des prix...
- protéger les individus contre les risques économiques et sociaux : mise en place du système de sécurité sociale.

Les interventions de l'État

L'État est autonome pour décider de certaines interventions

Ex : Fixation du SMIC...

Certaines interventions sont contraintes par des règles communautaires

- la politique budgétaire est contrainte par le Pacte de stabilité et de croissance qui limite le déficit public à 3 % du PIB
- la politique de concurrence doit permettre de maintenir une concurrence équitable,
- la politique monétaire est définie par la Banque centrale européenne